

La Bourse, par PIERRE HAOUR (collection « ARMAND COLIN », no 365, section de Droit). Un vol., 4 $\frac{3}{8}$ po. x 6 $\frac{1}{2}$, broché, 224 pages. — LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e), 1962. (5.70 NF)

C. M.

Volume 38, Number 4, January–March 1963

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1001921ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1001921ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

HEC Montréal

ISSN

0001-771X (print)

1710-3991 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

M., C. (1963). Review of [*La Bourse*, par PIERRE HAOUR (collection « ARMAND COLIN », no 365, section de Droit). Un vol., 4 $\frac{3}{8}$ po. x 6 $\frac{1}{2}$, broché, 224 pages. — LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e), 1962. (5.70 NF)]. *L'Actualité économique*, 38(4), 675–676. <https://doi.org/10.7202/1001921ar>

LES LIVRES

Dans la partie qui porte sur le sous-développement, l'agencement des chapitres diffère de l'édition précédente, quelques tableaux statistiques intéressants ont été ajoutés, mais dans l'ensemble, l'exposé reste fondamentalement le même.

Un chapitre nouveau sur les réserves mondiales de devises a aussi été ajouté à l'ouvrage. Il faut regretter toutefois que l'auteur n'ait pas jugé bon d'incorporer à son ouvrage un chapitre traitant spécialement de la théorie de l'intégration économique et une étude du commerce extérieur des économies planifiées.

B. B.

Aging and Personality, par SUZANNE REICHARD, FLORINE LIVSON et PAUL-G. PETERSON. Un vol., 6 p. x 9¼, relié, 237 pages. — JOHN WILEY & SONS INC., 440 Fourth Avenue, New York 16, N.Y., 1962. (\$7.95).

Pendant longtemps on s'est plu à ignorer les problèmes des travailleurs que la législation sociale force à prendre leur retraite. Autrefois, en effet, les réglementations étaient moins strictes et ceux qui désiraient prolonger la période de leur vie active pouvaient généralement le faire. Désormais la mise à la retraite obligatoire signifie pour plusieurs qu'ils devront supporter une inactivité qui peut se révéler fatale et déclencher divers malaises de type nerveux ou physique.

Les auteurs de l'ouvrage se sont tout particulièrement attachés à décrire les changements psychologiques qui surviennent alors, et les facultés d'adaptation dont disposent les différents individus. L'étude fut effectuée sur la base de 87 cas masculins dont l'âge variait de 55 à 84 ans et dont certains travaillaient encore à temps partiel. Les auteurs concluent que ces personnes éprouvent à l'égard de la société une agressivité marquée, car elles la rendent responsable des échecs qu'elles ont essuyés au cours de leur vie active.

Il semble, toutefois, que cette thèse donne une place trop importante aux constatations théoriques et aux statistiques sans développer suffisamment tout le côté humain du problème. Le livre ne traite pas non plus des ajustements qui s'imposent et qui devraient être envisagés pour mieux utiliser l'expérience professionnelle d'une main-d'œuvre qui, dans le contexte actuel, ne parvient pas à se procurer de travail malgré l'urgence de certains de ses besoins.

A. P.

La Bourse, par PIERRE HAOUR (collection « ARMAND COLIN », no 365, section de Droit). Un vol., 4⅓ po. x 6½, broché, 224 pages. — LIBRAIRIE ARMAND COLIN, 103, boulevard Saint-Michel, Paris (5^e), 1962. (5.70 NF).

En France, la récente réorganisation boursière a sans doute retenu l'attention d'un bon nombre sur cette institution, qui d'ailleurs fait l'objet d'un renouveau d'intérêt depuis quelques années, encore que rares sont ceux qui connaissent au juste la nature et l'utilité de l'activité qui s'y déploie.

L'auteur cherche d'abord à situer la Bourse dans le cadre général de l'activité financière à laquelle elle participe. L'épargnant souscrit aux actions, aux obligations, aux rentes, ce qui constitue cette catégorie de placements appelée valeurs mobilières. La fonction spécifique de la Bourse est d'assurer la relève à ces capitaux de première heure, c'est-à-dire les négociers. Ici s'insère une brève étude des valeurs mobilières qui en définit les diverses catégories juridiques et en décrit les diverses formes.

Apparaît ensuite l'institution boursière en tant que cadre organique des transactions. C'est ce cadre qui vient d'être modifié. Après une description de l'ordre antérieur, un chapitre décrit la réforme mise en application le 1^{er} janvier 1962.

Vient alors une partie, consacrée au fonctionnement même de la Bourse, et qui en éclaire les techniques très particulières. Une description d'ensemble des opérations boursières y est suivie d'une étude du marché à terme dont les modalités — liquidations, reports, options — apparaissent assez mystérieuses au profane.

Un dernier chapitre enfin vise à initier le public aux documents qui reflètent l'activité boursière et les secteurs qui orientent l'activité du marché et le comportement des affaires.

L'auteur qui est secrétaire général honoraire de la Compagnie des Agents de change de Paris, a condensé dans ce petit ouvrage les enseignements et l'expérience d'une longue carrière au service de la Bourse.

C. M.

La grève, phénomène de civilisation, par ROBERT GUBBELS. Un vol., 6 po. x 9½, relié, 334 pages. — INSTITUT DE SOCIOLOGIE DE L'UNIVERSITÉ LIBRE DE BRUXELLES, Parc Léopold, Bruxelles, 1962.

Robert Gubbels s'attache tout d'abord à étudier plusieurs grèves qui ont eu lieu en Belgique, en mettant l'accent sur leurs raisons véritables et sur les réactions des syndicats qui fréquemment ont élargi les problèmes en leur donnant une certaine universalité théorique. Il souligne le fait que la grève n'est pas uniquement un arrêt de travail, mais comporte également des aspects politiques et sociologiques. Par son caractère même, qui est celui d'un mouvement de masse, c'est un phénomène concerté et organisé qui exige la solidarité des travailleurs. Dès lors se pose la question des non syndiqués et celui de la liberté individuelle qui peut aller à l'encontre des intérêts collectifs, mais qui doit être respectée dans le cadre des institutions libérales et démocratiques. Si, toutefois, on accepte la théorie selon laquelle, dans le monde moderne, la grève n'est plus dirigée uniquement contre le patronat et provoque de nombreuses répercussions sur l'ensemble du corps social, l'unité de la classe ouvrière devient indispensable.

L'auteur fait la distinction entre les grèves à objectifs professionnels immédiats, les arrêts de travail provoqués par des objectifs à long terme et les grèves purement politiques. Selon lui la grève a cessé d'être l'apanage de la classe ouvrière et elle est devenue une manifestation revendicative ou défensive qui peut être aussi bien déclenchée pour des raisons d'ordre professionnel que pour des raisons de